

« Les équipes du CHU de Montpellier se mobilisent chaque jour pour offrir aux patients une médecine de qualité et leur apporter les meilleurs soins possibles.

**Aujourd'hui,
nous avons, nous aussi,
besoin de vous.**

Le fonds de dotation Guilhem a été créé afin de faciliter nos appels à la générosité des mécènes du CHU.

En effet, c'est grâce à votre soutien que nous agissons ensemble pour améliorer sans cesse la prise en charge du malade et construire la médecine de demain. »

Guillaume du Chaffaut, Président du Fonds Guilhem



**Ensemble,
avançons !**

Un peu d'histoire

La famille Guilhem, à l'origine de Montpellier

Le chevalier Guilhem I^{er}, en raison de son dévouement, reçut, le 26 novembre 985, un domaine agricole de Bernard II, comte de Melgueil.

Géographiquement, ce domaine était situé entre la Voie Domitienne, le fleuve du Lez et la rivière de la Mosson. Cette donation établit l'acte de naissance de Montpellier.

Le CHU c'est :

750 000

patients hospitalisés et/ou reçus en consultation chaque année.

3 650

naissances par an

4 000

patients par an soignés pour un cancer

50 000

interventions chirurgicales

1^{er}

CHU de France en effort de recherche par médecin

3^{ème}

CHU de France choisi par les internes en médecine

Contacts

Charlotte GAUSSERAN

Responsable Culture et Mécénat

CHU de Montpellier

Centre Administration André Bénech

191 avenue du Doyen Gaston Giraud

34295 Montpellier cedex 5

mail : mecenat@chu-montpellier.fr

Tél. : 04 67 33 63 02

Portable : 06 85 51 98 52

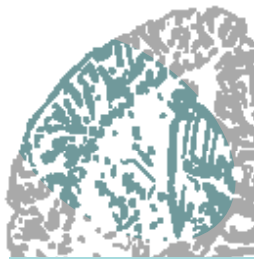
<http://fonds-guilhem.chu-montpellier.fr/>



**Ensemble,
agissons
pour la santé
de demain**



en faveur du CHU de Montpellier



**Devenez acteurs
de la scène
médicale
montpelliéraine**

Qui sommes-nous ?

Le fonds Guilhem est un fonds de dotation régi par la loi de modernisation de l'économie. Il a été créé pour contribuer aux actions du CHU de Montpellier en matière d'innovation et de santé publique.

Le fonds Guilhem poursuit ainsi trois objectifs :

- Favoriser le développement de l'innovation au service des patients du territoire de santé,
- Améliorer l'accueil des patients,
- Préparer l'hôpital universitaire de demain.

Qui peut donner ?

Patients, familles, personnels hospitaliers, chefs d'entreprises, tous concernés par la santé !

Le fonds de dotation du CHU de Montpellier peut recevoir des dons provenant de particuliers, d'entreprises ou de fondations, souhaitant soutenir le CHU dans ses projets innovants.

Il n'y a pas de petit don.

Chaque euro donné compte, il permet de financer des projets ambitieux comme des améliorations destinées à mieux prendre soin au quotidien des patients du CHU de Montpellier.

Quels avantages fiscaux en donnant au fonds Guilhem ?

• Vous êtes une entreprise

60% de votre don est déductible de votre impôt sur les sociétés (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires).

Exemple : un don de 10 000 € ne vous coûte que 4 000 € (réduction d'impôt = 6 000 €)

• Vous êtes un particulier

66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20 % de votre impôt).

Exemple : un don de 1 000 € ne vous coûte que 340 € (réduction d'impôt = 660 €)



**Mécéner,
c'est donner
l'impulsion !**

Être mécène

Être mécène, c'est agir pour la santé de tous

En rejoignant la communauté des mécènes, vous vous associez aux projets de l'hôpital et contribuez à l'amélioration de la santé au plus près de chez vous.

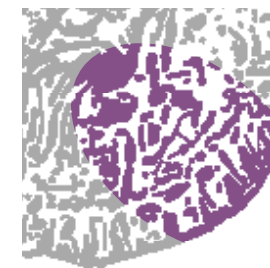
Devenir partenaire du fonds et être mécène du CHU de Montpellier, c'est :

- Agir en faveur de l'excellence et la qualité des soins en Occitanie;
- Soutenir des équipes performantes et participer concrètement à un ou plusieurs projets innovants et ambitieux;
- Offrir le meilleur de la santé à chacun d'entre nous.

Vous bénéficiez en outre d'une valorisation personnalisée de votre don en termes de communication, de visibilité, de rencontres avec nos équipes et de participation à nos évènements.

Le fonds est administré par un Conseil d'Administration chargé d'assurer son bon fonctionnement et de veiller à la bonne utilisation des fonds récoltés.

Le Conseil d'Administration s'appuie sur un Conseil Scientifique, chargé de l'accompagner dans le choix des projets.



**Ensemble,
pour la
médecine
de demain**

Le CHU de Montpellier, un hôpital d'excellence et de proximité

Avec la plus ancienne Faculté de Médecine du monde occidental toujours en activité, le CHU de Montpellier a derrière lui une tradition médicale séculaire.

Aujourd'hui, il se classe parmi les meilleurs CHU de France dans sa triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

Acteur économique majeur du territoire régional, hôpital de proximité pour les Montpelliérains et hôpital de référence pour les habitants de la région, le CHU emploie plus de 10 500 personnes et s'inscrit dans une trajectoire de progrès et d'innovations grâce à des équipements de haute technologie.